



REU
LE
2010
FEB
12

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Vendredi 12 Février 2010
A 9 h 00- à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Vendredi 12 Février 2010 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan, ayant donné pouvoir à Monsieur BROHAN
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Ludovic AUDIC, Responsable du service des Ouvrages hydrauliques
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Vendredi 12 Février 2010
A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

I- ACTIONS

2. – Rénovation du Barrage d'Arzal : orientations

Le barrage a fait l'objet d'une première mise en peinture en 1983 et quelques peintures ont été refaites ici et là en fonction des agrandissements de certains locaux et en particulier en 1995 lors de la rénovation des installations électrique et hydraulique du barrage, les garde-corps ont été repris partiellement en 2001 lors de la mise en place du circuit d'interprétation et de l'accès sécurisé des visiteurs sur les terre-plein amont et aval de l'écluse.

Des éclatements de béton apparaissent suite à la corrosion des aciers de la structure en béton, des traces de rouille apparaissent également à travers le voile béton et sur certaines parties de maçonnerie, ce qui doit nous alerter sur un manque d'étanchéité du système de peinture, de rétention d'eau dans le béton (infiltration et trace de calcite) ou d'une porosité non maîtrisée de ce dernier.

Sur la tour de commande et sur certaines parties des maçonneries, la peinture n'est que peu altérée. En revanche, sur les piles et culées du barrage, la dégradation des peintures est bien visible. Le système de peinture qui a été employé pour les piles et culées était probablement de type de ravalements standards I1 et I2 non adapté dans ce milieu ambiant. Par contre, celui appliqué pour la tour de commande était de type bi composant avec un primaire époxy et une deuxième couche en polyuréthane.

Le bureau d'étude Jean Varagne, spécialiste dans ce type de travaux de réhabilitation, a réalisé une mission de diagnostic des dégradations observées. Il a ensuite rédigé un cahier des charges pour réaliser les réparations et un détail estimatif. Une étude plastique a été réalisée par le plasticien Bertrand Richet, associé à Jean Varagne, pour proposer 6 thèmes de remise en peinture ou de "mise en scène" de l'ensemble de l'ouvrage.

La consultation des entreprises a été réalisée et elles ont remis une offre sur les 6 thèmes qui vous sont proposés. A noter que le système de peinture retenu sera de type bi composant avec un primaire époxy et une couche polyuréthane pour tous les thèmes.

Au delà de la réparation des maçonneries et voile béton de l'ouvrage qu'il sera nécessaire de réaliser, avant de retenir le mandataire de ces travaux il est nécessaire au préalable qu'un choix soit fait parmi les 6 thèmes proposés pour remettre le barrage en peinture.

L'étude plastique réalisée par Bertrand Richet est présentée en séance.



REU
LE
20
00
20
10
4

Les thèmes 2 à 6 présentent les surcoûts suivants :

Surcoût du thème N°2 par rapport au thème N°1 (qui est le plus simple) environ 47000 euros HT
Surcoût du thème N°3 par rapport au thème N°1 : 60 000 euros HT
Surcoût du thème N°4 par rapport au thème N°1 : 145 000 euros HT
Surcoût du thème N°5 par rapport au thème N°1 : 145 000 euros HT
Surcoût du thème N°6 par rapport au thème N°1 : 230 000 euros HT

Le montant total de travaux est estimé avec le thème N°1 à 1 100 000 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Retient le thème n°3 (surcoût de 60 000 € HT) pour la remise en peinture du barrage
- Charge le Président d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.

Pour extrait conforme
LE PRÉSIDENT

Yvon MAHE